



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 29 JUIN 2016**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neully-sur-Seine, le mercredi 6 juillet 2016

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaient présents :

M. Jean-Christophe FROMANTIN, Mme Alexandra FOURCADE, Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, M. Jacques PIRSON, Mme Marie-Claude LE FLOC'H, M. Michel LEGMANN, Mme Virginie KLEIN, M. Serge VINENT GARRO, Mme Ariane GELLE, M. François LE STANG, M. Stéphane ALARDET, M. Patrick GAUTRAT, Mme Françoise DESCHEEMAEKER, M. Pierre JUSTON, Mme Marie-Laure SOUPLET, M. Philippe GIRY-DELOISON, Mme Caroline MONIN, Mme Marie-Noëlle BARRE, Mme Claude BENEZIT, M. François-Xavier DUPONT, Mme Marie-Anne BUCHETTE-PUYPEROUX (*jusqu'au point n°26-29062016 inclus*), Mme Véronique de FOUGEROUX, M. Gilles GOURLEZ de la MOTTE, Mme Mireille BERTRAND, M. Eric SCHINDLER, M. Rémi CHEYMOL, M. Marc WARNOD, M. Jean-Philippe DUMONT, Mme Laurence MICHELANGELI, Mme Alia ATIEH, Mme Emilie QUINTIN, Mme Julie AUFFRET-MULLER, M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, Mme Anne WILLOT, M. Bertrand BESSE, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS, M. Anthony DODEMAN.

Etaient excusés représentés :

Mme Maryline SFEDJ représentée par Mme Virginie KLEIN, M. Philippe KARSENTY représenté par Mme Marie-Claude LE FLOC'H, Mme Emmanuelle d'ORSAY représentée par Mme Alia ATIEH, M. Olivier LARMURIER représenté par Mme Alexandra FOURCADE, Mme Marie-Claude LÉBOULANGER représentée par Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, M. Damien DE FOUCAULT représenté par M. Rémi CHEYMOL, M. Arnaud TEULLE représenté par Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Vincent GARRETA représenté par M. Stéphane ALARDET.

Etait excusée non représentée :

Mme Marie-Anne BUCHETTE-PUYPEROUX (*à partir du point n°27-29062016*).

Secrétaire : M. Bertrand BESSE

Le procès-verbal du 12 avril 2016 a été adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous communique les décisions municipales prises en application de la délibération n°2-10042014 du 10 avril 2014 :

- N°205/2016 du 01/04/2016** Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite du pourvoi en cassation introduit par un agent à l'encontre d'un arrêt en date du 18 juin 2015 par lequel la cour administrative d'appel de Versailles a rejeté le recours de l'agent tendant à l'annulation de la décision du 6 décembre 2010 décidant de ne pas reconduire son contrat
- N°206/2016 du 01/04/2016** Marché à procédure adaptée relatif à la mise en place d'un équipement tensiométrique sur 6 arbres témoins, y compris les prestations de conseils et de maintenance en vue d'optimiser la reprise des jeunes plantations
- N°207/2016 du 01/04/2016** Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de travaux de déplacement de la borne d'appel taxi de l'hôpital Américain de Neuilly-sur-Seine
- N°208/2016 du 01/04/2016** Marché à procédure adaptée relatif à des prestations de conseil en sécurité et de mise en œuvre d'une politique de sensibilisation des populations aux bonnes pratiques de sécurité pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°209/2016 du 01/04/2016** Avenant n°1 au marché n°2015M126 relatif à la maintenance et au dépannage de l'appareillage de projection du cinéma municipal "Le Village" de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°210/2016 du 01/04/2016** Accord-cadre portant sur la rénovation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse - Marché subséquent n°8 : Rénovation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore de la rue Longpont et de la rue Pauline Borghèse (section comprise entre le boulevard Inkermann et le boulevard Victor Hugo)
- N°211/2016 du 01/04/2016** Marché à procédure adaptée relatif à la rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°1 : Ravalement des façades
- N°212/2016 du 01/04/2016** Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de consommables automobiles pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°8 : Réalisation de flexibles à la demande du garage municipal
- N°213/2016 du 01/04/2016** Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'abris poubelles pour l'école Michelis de Neuilly-sur-Seine et d'accessoires pour la machine à clefs de l'atelier serrurerie
- N°214/2016 du 01/04/2016** Marché à procédure adaptée relatif à la régénération de la Laveuse Eurovoirie City cat 2020 2008-274
- N°215/2016 du 07/04/2016** Marché à procédure adaptée relatif à une prestation d'abonnement ponctuel pour les lignes téléphoniques dites d'urgence de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°216/2016 du 07/04/2016** Marché à procédure adaptée relatif à la rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville de Neuilly-sur-Seine - Lots n°2 et n°3
- N°217/2016 du 07/04/2016** Avenant n°1 au marché n°2015M62 relatif à des travaux de création d'une crèche à Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Corps d'états secondaires
- N°218/2016 du 07/04/2016** Avenant n°1 au marché n°2015M64 relatif à des travaux de création d'une crèche à Neuilly-sur-Seine – Lot n°3 : Electricité

<u>N°219/2016 du 07/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'opération d'aménagement d'un local en RDC d'un immeuble de logements, en bureaux et locaux archives sis 21, rue Louis Philippe à Neuilly-sur-Seine - AMO Thermique
<u>N°220/2016 du 07/04/2016</u>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite d'un recours pour excès de pouvoir contre la délibération municipale n°9-15102015
<u>N°221/2016 du 07/04/2016</u>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite d'un recours pour excès de pouvoir contre la délibération municipale n°18-15122015
<u>N°222/2016 du 07/04/2016</u>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des écoles de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°223/2016 du 12/04/2016</u>	Convention de mise à disposition du stand de tir de la Ville de Courbevoie pour la saison 2016/2017
<u>N°224/2016 du 14/04/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de divers véhicules pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°225/2016 du 14/04/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'acquisition d'un réfrigérateur destiné à l'école primaire Achille Peretti de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°226/2016 du 14/04/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de bavoirs et gants de toilette pour deux structures d'accueil de la petite enfance de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°227/2016 du 14/04/2016</u>	Recyclage de machines hors d'usage
<u>N°228/2016 du 14/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'établissement de certificats « Loi Carrez » de trois appartements
<u>N°229/2016 du 14/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'une plieuse de plans pour le service Faisabilité-Programmation-Etudes de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°230/2016 du 14/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la souscription de contrat(s) d'assurance relatif(s) à l'opération de construction d'un complexe multisports au 17/23, boulevard du Général Koenig à Neuilly-sur-Seine
<u>N°231/2016 du 14/04/2016</u>	Avenant n°6 au marché n°2012M76 relatif aux prestations d'impression de supports de communication pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°1 : Impression de supports divers
<u>N°232/2016 du 18/04/2016</u>	Modification du montant de l'avance de fonds, précision quant aux modes de règlement et précision de l'adresse de la régie d'avances pour le paiement des cachets des artistes et conférenciers, frais annexes mentionnés dans le contrat : affiches, transports, indemnités repas... et annulations éventuellement pour les manifestations culturelles
<u>N°233/2016 du 18/04/2016</u>	Modification du périmètre et du mode de paiement de la régie d'avances pour le règlement des menues dépenses à la Direction des Affaires Culturelles
<u>N°234/2016 du 18/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un lecteur enregistreur CD pour le Théâtre des Sablons de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°235/2016 du 18/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'une cisaille pour la Direction de l'Aménagement Urbain et de l'Habitat

<u>N°236/2016 du 18/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la souscription d'un abonnement de prévisions météorologiques
<u>N°237/2016 du 18/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de sacs de tri des déchets ménagers pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°238/2016 du 19/04/2016</u>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat – Assignation délivrée par l'Association des Tennis-Club de Neuilly Saint-James
<u>N°239/2016 du 19/04/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par la société M6 EVENEMENTS de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°240/2016 du 20/04/2016</u>	Avenant n°1 au marché n°2016MS09 relatif aux prestations de blanchisserie et de nettoyage à sec, ramassage et livraison des vêtements et articles textiles pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°241/2016 du 20/04/2016</u>	Déclaration sans suite de la procédure adaptée relative à la fourniture, la livraison et la pose de columbariums en comblanchien et/ou en granit, ainsi que la fourniture, la livraison et la pose de dallage en comblanchien et/ou en granit, dans les cimetières de Neuilly-sur Seine
<u>N°242/2016 du 25/04/2016</u>	Accord-cadre portant sur l'entretien et la maintenance des espaces verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°10 : Livraison, fourniture et mise en œuvre de résines perméables
<u>N°243/2016 du 25/04/2016</u>	Accord-cadre portant sur l'entretien et la maintenance des espaces verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°9 : Fourniture, livraison et mise en œuvre de panneaux marqués « Interdit aux chiens »
<u>N°244/2016 du 25/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation d'une étude de commercialité du Carreau de Neuilly-sur-Seine
<u>N°245/2016 du 26/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'assistance au passage de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°246/2016 du 26/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'impression des plans en A1 du permis de construire de l'opération « centre multisport 23, boulevard Koenig » pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°247/2016 du 28/04/2016</u>	Marché UGAP relatif à une prestation d'assistance technique sédentaire ponctuelle pour les besoins des écoles primaires de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°248/2016 du 28/04/2016</u>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services municipaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°249/2016 du 28/04/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'achat de trois destructeurs de documents pour la Direction de l'Aménagement Urbain et de l'Habitat, la Direction des Ressources Humaines et la Médecine professionnelle
<u>N°250/2016 du 28/04/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'achat de matériels pour la crèche Sainte-Anne de Neuilly-sur-Seine
<u>N°251/2016 du 28/04/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'achat de deux fauteuils pour la médiathèque Longchamp de Neuilly-sur-Seine

<u>N°252/2016 du 28/04/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des écoles de la Ville de Neuilly-sur-Seine (décision modificative)
<u>N°253/2016 du 28/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériel pour les crèches Pont et Houdard de Neuilly-sur-Seine
<u>N°254/2016 du 28/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de deux cales dos pour la crèche Soyer de Neuilly-sur-Seine
<u>N°255/2016 du 28/04/2016</u>	Approbation de la mission dévolue à l'entreprise JBM, spécialisée dans le travail temporaire médico-social, pour le recrutement en intérim d'agents sociaux
<u>N°256/2016 du 28/04/2016</u>	Approbation de la mission dévolue à l'entreprise JBM, spécialisée dans le travail temporaire médico-social, pour le recrutement en intérim d'animateurs
<u>N 257/2016 du 28/04/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance fonctionnelle et technique et aux prestations complémentaires d'assistance et de formation aux logiciels dédiés aux médiathèques de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°258/2016 du 02/05/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par la terrasse fermée du restaurant « FOCLY » à Neuilly-sur-Seine
<u>N°259/2016 du 04/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif au déplacement de trois abris de touches sur le terrain de football du stade Monclar à Neuilly-sur-Seine
<u>N°260/2016 du 04/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la protection d'une œuvre d'art acquise par la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°261/2016 du 06/05/2016</u>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de l'appel de Monsieur DAURAY contre le jugement du tribunal administratif de Cergy-Pontoise qui a rejeté sa demande indemnitaire
<u>N°262/2016 du 06/05/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par la société L'Oréal Travel Retail de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°263/2016 du 06/05/2016</u>	Marché relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant municipal de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Produits surgelés
<u>N°264/2016 du 06/05/2016</u>	Avenant n°1 au marché relatif à l'achat du spectacle « SPLATCH ! » prévu le mardi 24 mai et le mercredi 25 mai 2016 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°265/2016 du 09/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'établissement de diagnostics immobiliers réglementaires pour un appartement sis 82, rue Perronet
<u>N°266/2016 du 11/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de diagnostics techniques réglementaires préalables à une transaction immobilière ou une mise en location d'un bien immobilier de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°267/2016 du 11/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux paysagers dans le cadre de la végétalisation du boulevard Inkermann (entre la rue Pauline Borghèse et la rue Chauveau), place du Duc d'Orléans, boulevard Victor Hugo (entre la rue de Lesseps et le boulevard du Château) à Neuilly-sur-Seine

<u>N°268/2016 du 11/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison de végétaux dans le cadre de la végétalisation du boulevard Inkermann (entre la rue Pauline Borghèse et la rue Chauveau), place du Duc d'Orléans, boulevard Victor Hugo (entre la rue de Lesseps et le boulevard du Château) à Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Fourniture et livraison d'arbres
<u>N°269/2016 du 11/05/2016</u>	Marché relatif à la fourniture, l'installation, l'entretien et l'exploitation commerciale de panneaux d'affichage numérique sur le territoire de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°270/2016 du 11/05/2016</u>	Accès à la base BIEN de Paris Notaires Services – Signature du contrat
<u>N°271/2016 du 13/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la préparation et la mise en place d'une démonstration d'un cours de photographie dans le cadre du vernissage de l'exposition « Attention Talents » au Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine
<u>N°272/2016 du 13/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la préparation et la mise en place d'un atelier de décoration et de bricolage destiné aux enfants dans le cadre de l'exposition « Attention Talents » au Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine
<u>N°273/2016 du 13/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la préparation et la mise en place d'un atelier de dessin destiné aux adultes dans le cadre de l'exposition « Attention Talents » au Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine
<u>N°274/2016 du 13/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la préparation et la mise en place d'un atelier de modelage destiné aux enfants dans le cadre de l'exposition « Attention Talents » au Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine
<u>N°275/2016 du 13/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la préparation et la mise en place d'un atelier de photographie destiné aux enfants dans le cadre de l'exposition « Attention Talents » au Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine
<u>N°276/2016 du 17/05/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'achat de matériels et mobiliers pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°277/2016 du 17/05/2016</u>	Résiliation du marché n°2015M94 relatif à l'acquisition de deux véhicules utilitaires plateau-benne pour les services techniques de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°278/2016 du 17/05/2016</u>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'association « Ecole de la deuxième chance – E2C 92 »
<u>N°279/2016 du 17/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la souscription au service d'assistance statutaire et abonnement au site Internet du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne
<u>N°280/2016 du 17/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériel électroménager pour la crèche Houdard et le stade Monclar de Neuilly-sur-Seine
<u>N°281/2016 du 17/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de tapis de sol et porteurs pour les crèches de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°282/2016 du 17/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de divers matériels pour les crèches de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°283/2016 du 18/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de vêtements et accessoires pour les agents de la Police Municipale, les ASVP et les agents de sécurité de la Ville de Neuilly-sur-Seine (lots n°2 et n°3)

<u>N°284/2016 du 18/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de missions de contrôle technique et de coordination SPS dans le cadre de la construction d'un complexe multisport 15/27, boulevard du Général Koenig à Neuilly-sur-Seine – Lot n°2 : Mission SPS
<u>N°285/2016 du 18/05/2016</u>	Marchés relatifs aux prestations d'impression de supports de communication pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°286/2016 du 18/05/2016</u>	Marché relatif à l'établissement et à la vérification des métrés, devis et factures pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°287/2016 du 18/05/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « La grande duchesse de Gérolstein » prévu le samedi 25 mars 2017 et le dimanche 26 mars 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°288/2016 du 18/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de mesures des glissances du sol des plages bassins du Centre Aquatique de Neuilly-sur-Seine
<u>N°289/2016 du 20/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'animation de six ateliers culinaires sur le thème de la découverte des fruits et légumes du Monde à destination des enfants de l'accueil de loisirs élémentaire Michelis et de l'accueil de loisirs élémentaire Saussaye
<u>N°290/2016 du 20/05/2016</u>	Avenant n°1 au marché n°2016MS55 relatif à une mission de paysagiste conseil pour le réaménagement de la place de Bagatelle sise entre le 129 et le 137, rue de Longchamp à Neuilly-sur-Seine
<u>N°291/2016 du 24/05/2016</u>	Désignation des membres du jury hors collège élus pour la procédure de concours de maîtrise d'œuvre relatif à la restructuration et l'extension du groupe scolaire Madeleine Michelis à Neuilly-sur-Seine
<u>N°292/2016 du 24/05/2016</u>	Désignation des fonctionnaires admis à siéger avec voix consultative au jury de concours du 31 mai 2016 relatif à la restructuration et l'extension du groupe scolaire Madeleine Michelis à Neuilly-sur-Seine
<u>N°293/2016 du 25/05/2016</u>	Avenant n°1 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société L'Oréal SA de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°294/2016 du 25/05/2016</u>	Avenant n°1 au marché n°2015MF158 relatif à la fourniture de vêtements de travail, de chaussures de sécurité et d'EPI pour les agents de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°295/2016 du 25/05/2016</u>	Marché relatif aux contrôles et diagnostics des risques liés à la qualité de l'eau dans les bâtiments communaux de Neuilly-sur-Seine
<u>N°296/2016 du 25/05/2016</u>	Avenant n°4 à la décision n°4174/2003 portant suppression de la régie de recettes afin d'encaisser le produit des amodiations du Parking de l'Hôtel de Ville, du Parking Saint-Jean-Baptiste et du Parking Bagatelle à Neuilly-sur-Seine
<u>N°297/2016 du 25/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de bobines de caisse papier thermique pour le centre aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°298/2016 du 25/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de cartes RFID Mifare pour le centre aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°299/2016 du 25/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif au commissariat et à la scénographie de l'exposition temporaire sur Jean-Baptiste Charcot au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine

<u>N°300/2016 du 26/05/2016</u>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services municipaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°301/2016 du 26/05/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'achat de matériels et mobiliers pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°302/2016 du 26/05/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'achat de dix couchettes en mousse avec matelas pour la crèche Sainte-Amélie à Neuilly-sur-Seine
<u>N°303/2016 du 26/05/2016</u>	Portant création d'une régie de recettes afin d'encaisser le produit des amodiations des Parkings Roule et Saint-Jean-Baptiste à Neuilly-sur-Seine
<u>N°304/2016 du 26/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de rénovation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore de la rue Perronet et des dalles sur l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<u>N°305/2016 du 26/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux d'aménagements paysagers d'une partie du cimetière ancien rue Victor Noir à Neuilly-sur-Seine
<u>N°306/2016 DU 26/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de végétaux dans le cadre des travaux d'aménagements paysagers d'une partie du cimetière ancien rue Victor Noir à Neuilly-sur-Seine
<u>N°307/2016 du 30/05/2016</u>	Avenant n°1 au marché n°2015MF154 relatif à l'acquisition de reproductions et posters pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°308/2016 du 31/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'animations musicales de rue dans le cadre des festivités de Noël organisées par la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°309/2016 du 31/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation du spectacle « LES ECHASSIERS BLANCS LUMINEUX » dans le cadre du marché de Noël à Neuilly-sur-Seine
<u>N°310/2016 du 31/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de représentation de spectacles de marionnettes dans le cadre des festivités de Noël organisées par la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°311/2016 du 31/05/2016</u>	Marché relatif à la fourniture de papier multifonction pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine (2 lots)
<u>N°312/2016 du 31/05/2016</u>	Avenant n°2 au marché n°2011M62 relatif au renouvellement du système de contrôle d'accès et de billetterie informatisée du centre aquatique de Neuilly-sur-Seine
<u>N°313/2016 du 31/05/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance du système de contrôle d'accès et de billetterie informatisée du centre aquatique de Neuilly-sur-Seine
<u>N°314/2016 du 01/06/2016</u>	Marché UGAP relatif à une prestation d'assistance technique sédentaire ponctuelle pour les besoins des écoles primaires de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°315/2016 du 01/06/2016</u>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°316/2016 du 01/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture, la livraison et la pose de columbariums en comblanchien et/ou en granit, ainsi que la fourniture, la livraison et la pose de dallage en comblanchien et/ou en granit, dans les cimetières de Neuilly-sur-Seine

<u>N°317/2016 du 01/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de rénovation des postes EP2 et EP3 situés avenue Charles de Gaulle et de remplacement de l'armoire de commande de l'éclairage des tennis du Stade Monclar à Neuilly-sur-Seine
<u>N°318/2016 du 01/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de vaisselle et ustensiles de cuisine, matériels de cuisson et de conditionnement pour les différents services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°319/2016 du 02/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le Bourgeois Gentilhomme » prévu le jeudi 30 juin 2016 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°320/2016 du 02/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réparation de supports optiques pour la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°321/2016 du 02/06/2016</u>	Avenant n°1 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société ECR de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°322/2016 du 02/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'une carte d'entrée et sortie analogique symétrique pour le lecteur enregistreur CD du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°323/2016 du 02/06/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par la société Holding Financière RG de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°324/2016 du 02/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Les Vibrants » prévu le jeudi 13 octobre 2016 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°325/2016 du 02/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « L'homme dans le plafond » prévu le jeudi 24 novembre 2016 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°326/2016 du 02/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Un gros, gras, grand Gargantua » prévu le mardi 31 janvier 2017 et le mercredi 1 ^{er} février 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°327/2016 du 02/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « L'ours qui avait une épée » prévu les 19, 20, 21 et 22 avril 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°328/2016 du 02/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de tapis de sol pour la Médiathèque Longchamp de Neuilly-sur-Seine
<u>N°329/2016 du 02/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de bacs à livres pour la Médiathèque Longchamp de Neuilly-sur-Seine
<u>N°330/2016 du 03/06/2016</u>	Bail d'habitation d'un appartement à loyer social conventionné sis 167/169, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine consenti à Madame Jamaa M'HIMDAT
<u>N°331/2016 du 03/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la mise en place d'une prestation d'animation en faveur des enfants de l'école de natation du centre aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°332/2016 du 03/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de travaux de mise en place d'un branchement pour l'alimentation en eau de bornes fontaine pour le marché de la contre-allée de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<u>N°333/2016 du 03/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'outillage d'ateliers tout corps d'état pour la Ville de Neuilly-sur-Seine (acquisition d'outillage électroportatif)
<u>N°334/2016 du 03/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison de végétaux dans le cadre de la végétalisation du boulevard Inkermann, place du Duc d'Orléans, boulevard Victor-Hugo à Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Fourniture et livraison d'arbustes et plantes vivaces

<u>N°335/2016 du 03/06/2016</u>	Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire Madeleine Michelis à Neuilly-sur-Seine – Etablissement de la liste de candidats admis à concourir
<u>N°336/2016 du 03/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de travaux de mise en place d'une armoire d'alimentation pour bornes du marché de la contre-allée de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<u>N°337/2016 du 06/06/2016</u>	Convention portant occupation d'un bâtiment du domaine public sis 9, rue Pauline Borghèse et 7 bis, rue Alfred de Musset à Neuilly-sur-Seine par l'Inspection Académique des Hauts-de-Seine
<u>N°338/2016 du 06/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de missions de contrôle technique et de coordination SPS dans le cadre de la construction d'un complexe multisport 15/27, boulevard du Général Koenig à Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Mission de contrôle technique
<u>N°339/2016 du 06/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un vidéoprojecteur pour l'équipement du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°340/2016 du 06/06/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Clarins de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°341/2016 du 06/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle « Infantines » destiné aux enfants de 1 à 3 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°342/2016 du 06/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle « Biviou raconte » destiné aux enfants de 4 à 7 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°343/2016 du 07/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation du désamiantage des deux caisses situées au RDC du Cinéma « Le Village » rue de Chézy à Neuilly-sur-Seine
<u>N°344/2016 du 07/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de 150 corbeilles de tri sélectif BUROCITY pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°345/2016 du 07/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'une veillée « Soirée contes » destinée à un public familial (enfants à partir de 3 ans) à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°346/2016 du 07/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle « Chapeaux » destiné aux enfants de 1 à 3 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°347/2016 du 07/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle « Moi je ne suis pas un éléphant » destiné aux enfants de 1 à 3 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°348/2016 du 07/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle « Voix-Là » destiné aux enfants de 1 à 3 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°349/2016 du 07/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle « Sacrées mamies » destiné aux enfants de 4 à 7 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°350/2016 du 07/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle « Des contes qui ne manquent pas d'air » destiné aux enfants de 4 à 7 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°351/2016 du 07/06/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de matériels de manutention pour la Direction Logistique de la Ville de Neuilly-sur-Seine

<u>N°352/2016 du 07/06/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'achat d'un fauteuil de bureau spécialisé pour la direction des sports de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°353/2016 du 07/06/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'acquisition d'un baby-foot extérieur destiné à l'accueil de loisirs élémentaire Saussaye de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°354/2016 du 08/06/2016</u>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat en vue d'un recours pour excès de pouvoir contre le décret n°2016-423 du 8 avril 2016 relatif aux dotations de l'Etat, aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales
<u>N°355/2016 du 08/06/2016</u>	Avenant n°2 à la convention de partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France) afin de proposer aux seniors de la Ville de Neuilly-sur-Seine des ateliers de prévention thématiques
<u>N°356/2016 du 08/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à des prestations d'éveil musical dans les crèches de Neuilly-sur-Seine
<u>N°357/2016 du 08/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la pose d'un fourreau pour l'arrosage automatique dans le cadre d'une traversée de voirie boulevard Bineau à Neuilly-sur-Seine
<u>N°358/2016 du 09/06/2016</u>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'association Neuilly Nouveaux Medias
<u>N°359/2016 du 09/06/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Deloitte Conseil de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°360/2016 du 09/06/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par Madame Stéphanie Bernardin, conférencière agréée, de l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°361/2016 du 09/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Les Rustres» prévu le vendredi 7 octobre 2016 et le samedi 8 octobre 2016 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°362/2016 du 09/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat de trois concerts de musique lyrique à l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°363/2016 du 09/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Des ténèbres à la lumière » prévu le jeudi 17 novembre 2016 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°364/2016 du 09/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le Chat Botté » prévu le mardi 28 février 2017, le mercredi 1 ^{er} mars 2017 et le jeudi 2 mars 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°365/2016 du 09/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation d'une étude visant à détailler les matériels nécessaires pour installer dans la salle d'exposition du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine un dispositif démontable permettant d'accueillir des spectacles en configuration frontale
<u>N°366/2016 du 14/06/2016</u>	Marché relatif à la préparation et la mise en place d'un kiosque musical dans le cadre de la Fête de la Musique le mardi 21 juin 2016 sur le parvis du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°367/2016 du 14/06/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par l'association IN LUCE de l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°368/2016 du 15/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux d'aménagement de la rue de la Marine, rue Edmond Bloud et rue de l'Amiral Fournier et carrefour des rues Laffitte / Ancelle à Neuilly-sur-Seine

<u>N°369/2016 du 15/06/2016</u>	Marché relatif à l'enlèvement des déjections canines sur le territoire de Neuilly-sur-Seine
<u>N°370/2016 du 15/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de désherbage manuel sur le territoire de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°371/2016 du 15/06/2016</u>	Marché relatif à l'organisation de conférences intitulées « Les petites conférences : Lumières pour enfants » à l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine pour la saison 2016-2017
<u>N°372/2016 du 15/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la distribution d'un dépliant de présentation de la saison culturelle 2016/2017 de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°373/2016 du 15/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réparation du pont élévateur de véhicule Actia Muller n°742HB2 du garage municipal de Neuilly-sur-Seine
<u>N°374/2016 du 15/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de radios émetteurs récepteurs pour la sécurité du centre aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°375/2016 du 15/06/2016</u>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de lits picot et de couvertures de survie pour la Direction Logistique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°376/2016 du 17/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation de deux concerts dans le cadre des festivités de Noël organisées par la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°377/2016 du 17/06/2016</u>	Vente de gré à gré de quatre meubles bibliothèques de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°378/2016 du 17/06/2016</u>	Marché relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude de faisabilité en vue de la création d'un parc de stationnement en infrastructure sur l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<u>N°379/2016 du 17/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat de quatre concerts de musique classique prévus les mardi 11 octobre 2016, jeudi 15 décembre 2016, jeudi 2 février 2017 et jeudi 11 mai 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°380/2016 du 20/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat de trois concerts de musique classique prévus les dimanches 6 novembre 2016, 26 février et 30 avril 2017 à l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°381/2016 du 20/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « In Furore » prévu le dimanche 18 décembre 2016
<u>N°382/2016 du 20/06/2016</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Un certain Charles Spencer CHAPLIN » prévu le vendredi 17 mars 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°383/2016 du 20/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle « Les contes du rêve bleu » destiné aux enfants de 4 à 7 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°384/2016 du 20/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un concert pédagogique « Images de contes » destiné à un public familial (enfants à partir de 6 ans) à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<u>N°385/2016 du 20/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la distribution d'un dépliant Projet Saint-James à Neuilly-sur-Seine
<u>N°386/2016 du 21/06/2016</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Groupe Industrie Services Info de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°387/2016 du 22/06/2016</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de matériels sportifs aquatiques pour la Ville de Neuilly-sur-Seine

1^{ère} PARTIE

N°1-29062016

BUDGET VILLE - COMPTE DE GESTION 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Suspension de séance à 20h20,

Reprise de séance à 20h22,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2015.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2015	Part de 2014 affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Balance de sortie 2015
Investissement	+ 3 154 664,23 €	0,00 €	-10 307 695,86 €	- 7 153 031,63 €
Fonctionnement	+ 15 613 602,61 €	- 8 553 256,77 €	+12 478 067,43 €	+ 19 538 413,27 €
Total	+ 18 768 266,84 €	- 8 553 256,77 €	+ 2 170 371,57 €	+ 12 385 381,64 €

N°2-29062016

BUDGET VILLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif 2015 du Budget Ville.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2015, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2015	+ 23 229 663,12 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 33 537 358,98 €
Soit un déficit 2015 de	-10 307 695,86 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2014	+ 3 154 664,23 €
Résultat cumulé fin 2015	- 7 153 031,63 €
Dépenses reportées	- 7 990 332,11 €
Recettes reportées	+ 213 050,10 €
Résultat de clôture	-14 930 313,64 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2015	+152 773 769,80 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 140 295 702,37 €
Soit un excédent 2015 de	+12 478 067,43 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2014	+ 7 060 345,84 €
Résultat cumulé fin 2015	+ 19 538 413,27 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Ville pour l'exercice 2015.

N°3-29062016 BUDGET VILLE - AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2016 DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement de l'exercice 2015 à la somme de :

- 7 153 031,63 € intégré au compte 001 (dépenses) section d'investissement - Budget Ville - Exercice 2016.

Le solde des reports arrêté à la somme - 7 777 282,01 € soit - 7 990 332,11 € + 213 050,10 €.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2015 de + 19 538 413,27 € :

- au financement du besoin de financement de la section d'investissement 2015 – Budget Ville - Exercice 2016 pour 7 153 031,63 €.

La somme sera inscrite au compte 1068 (recettes) – section d'investissement.

- à la couverture du solde des reports 2015 – Budget Ville - Exercice 2016 pour 7 777 282,01 €.

La somme sera inscrite au compte 1068 (recettes) – section d'investissement.

- à la section de fonctionnement – Budget Ville - Exercice 2016 pour + 4 608 099,63 €.

La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement.

N°4-29062016 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - COMPTE DE GESTION 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

STATUE sur l'exécution du Budget Annexe Assainissement de l'exercice 2015.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2015	Part de 2014 affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Balance de sortie 2015
Investissement	-179 126,26 €	0,00 €	-110 251,55 €	-289 377,81 €
Fonctionnement	+586 397,59 €	-179 126,26 €	+316 189,32 €	+723 460,65 €
Total	+407 271,33 €	-179 126,26 €	+205 937,77 €	+434 082,84 €

N°5-29062016

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Assainissement.

ARRETE les résultats de l'exercice 2015, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2015	+ 1 164 177,67 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 1 274 429,22 €
Soit un déficit 2015 de	- 110 251,55 €
Auquel s'ajoute le résultat de l'exercice 2014	- 179 126,26 €
Résultat cumulé fin 2015	- 289 377,81 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2015	+ 986 776,02 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 670 586,70 €
Soit un excédent 2015 de	+ 316 189,32 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2014	+ 407 271,33 €
Résultat cumulé fin 2015	+ 723 460,65 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Assainissement pour l'exercice 2015.

N°6-29062016

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2016 DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

	Balance d'entrée 2015	Part de 2014 affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Balance de sortie 2015
Investissement	+18 491,22 €	0,00 €	+10 797,90 €	+29 289,12 €
Fonctionnement	+3 889 891,95 €	0,00 €	-109 264,05 €	+3 780 627,90 €
Total	+3 908 383,17 €	0,00 €	-98 466,15 €	+3 809 917,02 €

N°9-29062016

BUDGET ANNEXE PARKINGS - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Parkings.

ARRETE les résultats de l'exercice 2015, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2015	+ 10 797,90 €
Dépenses de l'exercice 2015	0,00 €
Soit un excédent 2015 de	+ 10 797,90 €
Auquel s'ajoute le résultat de l'exercice 2014	+ 18 491,22 €
Résultat cumulé fin 2015	+ 29 289,12 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2015	+ 168 347,22 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 277 611,27 €
Soit un déficit 2015 de	- 109 264,05 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2014	+ 3 889 891,95 €
Résultat cumulé fin 2015	+ 3 780 627,90 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Parkings pour l'exercice 2015.

N°10-29062016

BUDGET ANNEXE PARKINGS - AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2016 DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

- CONSTATE** le résultat de clôture de la section d'investissement 2015 à la somme de + 29 289,12 € intégré au compte 001 (recettes) section d'investissement – Budget Ville – Exercice 2016.
- AFFECTE** l'excédent de la section de fonctionnement 2015 de + 3 780 627,90 € :
- à la section de fonctionnement 2016 pour + 3 780 627,90 €.
La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement – Budget Ville – Exercice 2016.
- DIT** que les écritures comptables et budgétaires seront intégrées au budget Ville lors du budget supplémentaire 2016.

N°11-29062016 DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE PARKINGS A COMPTEUR DU 1ER JANVIER 2016

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

APPROUVE la dissolution du Budget Annexe Parkings de la Ville de Neuilly-sur-Seine et la clôture du Budget Annexe Parkings de Neuilly-sur-Seine à compter du 1^{er} janvier 2016.

APPROUVE la reprise des restes à recouvrer pour un montant de 50 135,18 € sur le Budget Ville 2016.

ARRETE les résultats de clôture définitifs du Budget Annexe Parkings de Neuilly-sur-Seine comme suit :

Section de fonctionnement	+ 3 780 627,90 €
Section d'investissement	+ 29 289,12 €

DECIDE la reprise des résultats de clôture du Budget Annexe Parkings de la Ville de Neuilly-sur-Seine dans le budget communal de la Ville. Ces résultats seront intégrés au budget communal de la Ville au compte 001 « résultat reporté » pour le résultat de la section d'investissement et au compte 002 « résultat reporté » pour le résultat de la section de fonctionnement.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions utiles et à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

N°12-29062016 BUDGET ANNEXE CLIC - COMPTE DE GESTION 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

STATUE sur l'exécution du Budget Annexe CLIC de l'exercice 2015.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état B1 du Compte de Gestion :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires		349 572,64 €	349 572,64 €
Recettes nettes	0,00 €	289 682,14 €	289 682,14 €
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	0,00 €	349 572,64 €	349 572,64 €
Dépenses nettes	0,00 €	289 682,14 €	289 682,14 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Déficit	0,00 €	0,00 €	0,00 €

N°13-29062016

BUDGET ANNEXE CLIC - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe CLIC.

ARRETE les résultats de l'exercice 2015, tels que résumés :

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2015	+ 289 682,14 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 289 682,14 €
Soit un résultat 2015 de	0,00 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe CLIC pour l'exercice 2015.

N°14-29062016

BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire rejoint la séance.
Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

STATUE sur l'exécution du Budget Annexe du Restaurant Municipal de l'exercice 2015.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2015	Part de 2014 affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Balance de sortie 2015
Investissement	+ 39 331,61 €	0,00 €	+ 5 901,53 €	+ 45 233,14 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	+ 39 331,61 €	0,00 €	+ 5 901,53 €	+ 45 233,14 €

N°15-29062016 BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Restaurant Municipal.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2015, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2015	+ 11 023,80 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 5 122,27 €
Soit un excédent 2015 de	+ 5 901,53 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2014	+ 39 331,61 €
Résultat cumulé fin 2015	+ 45 233,14 €
Recettes reportées	0,00 €
Dépenses reportées	- 1 364,08 €
Résultat de clôture	+ 43 869,06 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2015	+ 743 913,00 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 743 913,00 €
Soit un résultat 2015 de	0,00 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Restaurant Municipal pour l'exercice 2015.

N°16-29062016 BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - REPRISE AU BUDGET DE L'EXERCICE 2016 DES RESULTATS CONSTATES AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement 2015 à la somme de 45 233,14 € intégré au compte 001 (recettes) section d'investissement – Budget Annexe Restaurant Municipal - Exercice 2016.

N°17-29062016 BUDGET ANNEXE CINEMA - COMPTE DE GESTION 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

STATUE sur l'exécution du Budget Annexe Cinéma de l'exercice 2015.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2015	Part de 2014 affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Balance de sortie 2015
Investissement	+30 778,52 €	0,00 €	+13 603,95 €	+ 44 382,47 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	+30 778,52 €	0,00 €	+13 603,95 €	+ 44 382,47 €

N°18-29062016 BUDGET ANNEXE CINEMA - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Cinéma.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2015, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2015	+ 18 687,02 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 5 083,07 €
Soit un excédent 2015 de	+ 13 603,95 €
Auquel s'ajoute le solde de l'exercice 2014	+ 30 778,52 €
Résultat cumulé fin 2015	+ 44 382,47 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2015	+ 668 454,91 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 668 454,91 €
Soit un résultat 2015 de	0,00 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Cinéma pour l'exercice 2015.

N°19-29062016 BUDGET ANNEXE CINEMA - REPRISE AU BUDGET DE L'EXERCICE 2016 DES RESULTATS CONSTATES AU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement 2015 à la somme de 44 382,47 € intégré au compte 001 (recettes) section d'investissement – Budget Annexe Cinéma - Exercice 2016.

N°20-29062016 BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - COMPTE DE GESTION 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

STATUE sur l'exécution du Budget Annexe Logements Sociaux de l'exercice 2015.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2015	Part de 2014 affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Balance de sortie 2015
Investissement	+ 1 262 491,34 €	0,00 €	- 280 616,49 €	+ 981 874,85 €
Fonctionnement	+ 2 022 398,68 €	0,00 €	+ 811 338,43 €	+ 2 833 737,11 €
Total	+ 3 284 890,02 €	0,00 €	+ 530 721,94 €	+ 3 815 611,96 €

N°21-29062016 BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Logements Sociaux.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2015, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2015	+ 300 784,24 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 581 400,73 €
Soit un déficit 2015 de	- 280 616,49 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2014	+ 1 262 491,34 €
Résultat cumulé fin 2015	+ 981 874,85 €
Recettes reportées	0,00 €
Dépenses reportées	- 734 453,48 €
Résultat de clôture	+ 247 421,37 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2015	+ 1 847 583,02 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 1 036 244,59 €
Soit un excédent 2015 de	+ 811 338,43 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2014	+ 2 022 398,68 €
Résultat cumulé fin 2015	+ 2 833 737,11 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Logements Sociaux pour l'exercice 2015.

N°22-29062016 BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2016 DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement 2015 à la somme de + 981 874,85 € intégré au compte 001 (recettes) section d'investissement - Budget Annexe Logements Sociaux - Exercice 2016.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2015 de 2 833 737,11 € :

- à la section de fonctionnement 2016 – Budget Annexe Logements Sociaux - Exercice 2016 pour 2 833 737,11 €.

La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement.

N°23-29062016 BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - COMPTE DE GESTION 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

STATUE sur l'exécution du Budget Annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels de l'exercice 2015.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2015	Part de 2014 affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Balance de sortie 2015
Investissement	+ 246 160,66 €	0,00 €	+ 34 916,02 €	+ 281 076,68 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	+ 246 160,66 €	0,00 €	+ 34 916,02 €	+ 281 076,68 €

N°24-29062016 BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif du Budget Annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels 2015.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2015, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2015	+108 221,24 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 73 305,22 €
Soit un excédent 2015 de	+ 34 916,02 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2014	+ 246 160,66 €
Résultat cumulé 2015	+ 281 076,68 €
Dépenses reportées	- 90 850,31 €
Résultat de clôture 2015	+ 190 226,37 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2015	+ 2 666 227,74 €
Dépenses de l'exercice 2015	- 2 666 227,74 €
Soit un résultat 2015 de	0,00 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels pour l'exercice 2015.

N°25-29062016

BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - REPRISE AU BUDGET DE L'EXERCICE 2016 DES RESULTATS CONSTATES AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement 2015 à la somme de 281 076,88 € intégré au compte 001 (recettes) section d'investissement – Budget annexe spectacle vivant et arts visuels - Exercice 2016.

N°26-29062016

CONVENTION DE PARTENARIAT " COLLEGES NUMERIQUES ET INNOVATION PEDAGOGIQUE" - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE AVEC L'ACADEMIE DE VERSAILLES

Sur le rapport de Mme Alia ATIEH,

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de partenariat « Collèges numériques et innovation pédagogique » entre la Ville et l'Académie de Versailles.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention avec l'Académie de Versailles qui s'engage :

- à verser une subvention exceptionnelle au bénéfice de la Ville pour un équipement individuel mobile, fixée sur la base d'un montant de 380 € par élève, dans la limite d'un montant plafonné à 8 000 € par classe mobile. Le taux de prise en charge par l'Etat est fixé à 50 %, soit un maximum de 4 000 € par classe mobile ;
- à mettre en place la formation des équipes engagées dans les projets (prise en main des outils, intégration aux usages pédagogiques et éducatifs, sensibilisation à la culture numérique, etc.) ;
- à financer l'achat de ressources pédagogiques numériques par une dotation de 500 € par école élémentaire ;
- à mettre en place des interlocuteurs « ambassadeurs » pour le numérique éducatif dans les établissements.

2^{ème} PARTIE

Départ de Mme BUCHETTE-PUYPEROUX à 20h53.

N°27-29062016

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE REVERSEMENT DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE ET LA COMMUNE DE NEUILLY-SUR-SEINE

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative aux modalités de reversement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à l'Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense.

DIT que le reversement du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera inscrit au compte 73918 – « autres reversement de fiscalité » - Budget Ville – Exercice 2016.

N°28-29062016 **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 13 500 € (TREIZE MILLE CINQ CENTS EUROS) A L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE NEUILLY SABLONS (ACNS) - BUDGET VILLE - EXERCICE 2016**

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement de treize mille cinq cents euros (13 500 €) à l'Association des Commerçants de Neuilly Sablons, présidée par Monsieur Xavier HOMO, domicilié BP 53 à Neuilly-sur-Seine (92200).

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature 6574, fonction 94 du budget de la Ville – Exercice 2016.

N°29-29062016 **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 1 800 € (MILLE HUIT CENTS EUROS) A L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE NEUILLY CHEZY PERRONET (ACNCP) - BUDGET VILLE - EXERCICE 2016**

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement de mille huit cents euros (1 800 €) à l'Association des Commerçants de Neuilly Chézy Perronet, présidée par Monsieur David BAILLON, domicilié 29 rue de Chézy à Neuilly-sur-Seine (92200).

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature 6574, fonction 94 du budget de la Ville – Exercice 2016.

N°30-29062016 **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 880 € (HUIT CENT QUATRE-VINGTS EUROS) A L'ASSOCIATION « SOCIETE D'ENTRAIDE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR » - BUDGET VILLE - EXERCICE 2016**

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de huit cent quatre-vingts euros (880 €) à l'Association « Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur – Section de Neuilly-sur-Seine », présidée par Monsieur Alain FARAH, domiciliée à la Maison des Associations, 2 bis, rue du Château à Neuilly-sur-Seine (92200).

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature 6574, fonction 025 du budget de la Ville – Exercice 2016.

N°31-29062016 **CESSION DE MATERIELS ROULANTS REFORMES**

A l'unanimité,

AUTORISE la cession des véhicules figurant sur la liste jointe en annexe, dont la valeur finale est susceptible de dépasser le seuil des 4 600 euros.

DIT que la recette correspondante sera imputée au compte nature 775 du budget de la Ville – Exercice 2016.

N°32-29062016

SUBVENTION D'ACTIVITE ALLOUEE AU SYNDICAT CGT COMMUNAUX ACTIFS ET RETRAITES - RAPPORT DETAILLANT L'UTILISATION DE LA SUBVENTION ALLOUEE EN 2014

PREND ACTE de la présentation au Conseil Municipal de Neuilly-sur-Seine, collectivité versante, du rapport détaillant l'utilisation de la subvention allouée par le Syndicat CGT Communaux actifs et retraités (rapport annexé à la présente).

N°33-29062016

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ACTIVITE D'UN MONTANT DE 771,40€ (SEPT CENT SOIXANTE ET ONZE EUROS ET QUARANTE CENTIMES) AU TITRE DE L'EXERCICE 2016 AU SYNDICAT CGT COMMUNAUX ACTIFS ET RETRAITES - BUDGET VILLE - EXERCICE 2016

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, et M. Anthony DODEMAN,

Avec les abstentions de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,

A la majorité,

DECIDE d'attribuer une subvention de 771,40 € (sept cent soixante et onze euros et quarante centimes) au Syndicat CGT Communaux actifs et retraités – Structure locale.

CONFIRME que le Syndicat CGT Communaux actifs et retraités sera tenu de présenter au Conseil Municipal un rapport détaillant l'utilisation de la subvention attribuée au titre de l'exercice 2016.

DIT que les crédits seront prélevés sur les crédits disponibles au compte nature 6574 fonction 020 du budget communal 2016.

N°34-29062016

CONCOURS FINANCIER DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA GESTION DE LA RELATION AVEC LES CITOYENS

A l'unanimité,

APPROUVE la mise en œuvre du projet de gestion de la relation avec les citoyens, dont le montant global est estimé à 203 800 euros H.T.

SOLLICITE du Conseil Régional d'Ile-de-France (sis 33, rue Barbet de Jouy – 75007 Paris), l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible pour financer partiellement les dépenses résultant de la réalisation dudit projet, ainsi que la dérogation au démarrage anticipé du projet, dans le cas où les délais d'instruction du dossier ne permettraient pas le respect de l'échéancier prévisionnel de celui-ci.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute convention définissant les conditions et modalités de versement des aides allouées.

DIT que les recettes en résultant seront imputées au code nature 1322 et code fonction 020 du budget communal.

N°35-29062016

CONCOURS FINANCIER DE L'EUROPE POUR LA REALISATION D'ATELIERS ET DE SUIVIS PERSONNALISES A DESTINATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

A l'unanimité,

APPROUVE la mise en œuvre d'ateliers et de suivis personnalisés à destination des demandeurs d'emploi, dont le montant est estimé à 115 430 euros T.T.C.

27/45

- SOLLICITE** de l'Union Européenne, via la DIRECCTE, l'attribution d'une subvention Fonds Social Européen aussi élevée que possible pour financer partiellement les dépenses résultant de la réalisation dudit projet.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention définissant les conditions et modalités de versement des fonds européens alloués.
- DIT** que les recettes en résultant seront imputées au code nature 1327 et au code fonction 90 du budget communal.

N°36-29062016 **LOGEMENT SOCIAL : PROGRAMME 2 RUE DE LILLE - ATTRIBUTION PAR LA VILLE D'UNE SUBVENTION FONCIERE D'EQUILIBRE POUR L'ACQUISITION ET LE CONVENTIONNEMENT DE 29 LOGEMENTS SOCIAUX PAR L'OPERATEUR SOCIAL FRANCE HABITATION EN CONTREPARTIE DE DROITS DE RESERVATION ATTRIBUES A LA VILLE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS CORRESPONDANTES**

Avec le vote CONTRE de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,
A la majorité,

- FIXE** le montant de la subvention foncière d'équilibre à 500 000 €.
- APPROUVE** les projets de conventions de subventions foncières d'équilibre de l'opération et de réservation.
- ACCEPTE** en contrepartie de la subvention foncière d'équilibre de 500 000 €, les 13 droits d'attributions pour la Ville dans l'immeuble sis 2, rue de Lille durant toute la durée du conventionnement des immeubles.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la société France Habitation la convention de subvention foncière d'équilibre ainsi que la convention de réservation.
- DIT** que la dépense de subvention sera prélevée sur le compte 20422 fonction 72 du budget communal.

N°37-29062016 **INDEMNISATION DU PREJUDICE CAUSE A L'ASL VOIE PRIVEE SALIGNAC FENELON**

A l'unanimité,

- DECIDE** de verser à l'ASL Voie privée Salignac Fénelon la somme de 1 000 € selon la facture correspondant à la remise en état du portail endommagé et correspondant au montant de la franchise restant à la charge de la Ville.
- DIT** que la dépense est inscrite au budget communal à l'article 678 code fonction 020.

N°38-29062016 **DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PARTIE DE L'IMPASSE TERRIER**

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

- DECIDE** la désaffectation à l'usage du public et le déclassement d'une partie de l'impasse Terrier, d'une surface de 246 m².

APPROUVE son classement dans le domaine privé communal.

DIT que le tableau de classement des voies communales sera mis à jour.

N°39-29062016 **CESSION D'UNE PARTIE DE L'IMPASSE TERRIER ET INSTAURATION D'UNE SERVITUDE POUR LE RETOURNEMENT DES VEHICULES DE SECURITE INCENDIE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES ACTES NOTARIES**

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

DECIDE la cession d'une partie de l'impasse Terrier d'une contenance de 246 m² (telle que matérialisée sur le plan de déclassement) au profit de Bouygues Immobilier (ou de toute autre personne physique ou morale que ce dernier se réserve de désigner) pour un montant de 875 000 €, conformément à l'avis de France Domaine.

DIT que la partie de l'impasse Terrier cédée sera grevée d'une servitude de passage de 16,6 m² au profit de la partie de l'impasse Terrier restant classée dans le domaine public.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente, l'acte conventionnel de constitution de servitude ainsi que tous les actes et/ou documents complémentaires ou subséquents.

DIT que cette recette sera inscrite au chapitre 024 du budget communal.

N°40-29062016 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UN TRAITE DE COUR COMMUNE DANS LE CADRE D'UNE OPERATION IMMOBILIERE SISE BOULEVARD PAUL-EMILE VICTOR ET BOULEVARD DU PARC**

Avec le vote CONTRE de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,
A la majorité,

DECIDE de fixer à 3.950 euros/m² de surface de plancher supplémentaire constructible appliqué à la partie du projet en accession libre le montant de l'indemnisation qui sera versée à la Ville par le promoteur immobilier consécutivement à la constitution des servitudes.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les traités de cours communes, ainsi que tous les actes/documents complémentaires ou subséquents.

DIT que cette recette sera inscrite au compte 7788 du budget communal.

N°41-29062016 **ACQUISITION AMIABLE A L'EURO SYMBOLIQUE D'UNE EMPRISE DE TERRAIN SISE 12, RUE DU CHATEAU ET INSTAURATION D'UNE SERVITUDE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES ACTES NOTARIES**

A l'unanimité,

DECIDE l'acquisition à l'euro symbolique auprès de la société des Arts et Techniques du Progrès d'une emprise de terrain de 144 m², cadastrée M 001, pour partie située au 12 rue du Château, telle que matérialisée sur le projet de division.

DIT que cette parcelle sera grevée par une zone de servitude contractuelle réciproque de *non altius tollendi* à la cote NGF de 37,94 m.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique, l'acte constitutif d'une zone de servitude de *non altius tollendi* ainsi que tous les actes/documents complémentaires ou subséquents.

DIT que cette dépense sera inscrite au budget communal au compte nature 2111 code fonction 020.

N°42-29062016 **REGULARISATION FONCIERE D'UNE EMPRISE DE TERRAIN SISE 158 A 164, AVENUE ACHILLE PERETTI A USAGE DE TROTTOIR - ACQUISITION AMIABLE A L'EURO SYMBOLIQUE ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE**

A l'unanimité,

DECIDE l'acquisition à l'euro symbolique auprès de la société des Arts et Techniques du Progrès d'une emprise de terrain de 106 m², cadastrée M 001 pour partie pour une contenance de 82 m² et M 087 pour partie pour une contenance de 24 m² sise 154 à 164 avenue Achille Peretti telle que matérialisée sur le projet de division.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition, ainsi que tous les actes/documents complémentaires ou subséquents.

DIT que cette dépense sera inscrite au budget 2016 au compte nature 2112 et au code fonction 020.

N°43-29062016 **ACQUISITION PAR LA VILLE A L'EURO SYMBOLIQUE D'UNE EMPRISE DE TERRAIN DE 1 M² APPARTENANT A LA SOCIETE DES ARTS ET TECHNIQUES DU PROGRES SISE 154 AVENUE ACHILLE PERETTI**

A l'unanimité,

DECIDE l'acquisition à l'euro symbolique d'une emprise de 1 m² sise 154 avenue Achille Peretti appartenant à la société des Arts et Techniques du Progrès.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition, ainsi que tous les actes et/ou documents complémentaires ou subséquents.

DIT que cette dépense sera inscrite au compte nature 2112 code fonction 020 du budget communal.

N°44-29062016 **DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ET CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE PAR LA VILLE AU PROFIT DE LA SOCIETE DES ARTS ET TECHNIQUES DU PROGRES D'UNE EMPRISE DE TERRAIN DE 2 M² SISE 166 AVENUE ACHILLE PERETTI**

A l'unanimité,

DECIDE la désaffectation et le déclassement de 2 m² sis 166 avenue Achille Peretti et leur classement dans le domaine privé communal selon le plan de division figurant en annexe.

APPROUVE la cession de ces 2 m² à l'euro symbolique au profit de la société des Arts et Techniques du Progrès.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de cession, ainsi que tous les actes/documents complémentaires ou subséquents.

DIT que cette recette sera inscrite au chapitre 024 du budget communal.

N°45-29062016

ACQUISITION AMIABLE D'UN LOT DE VOLUME DANS L'IMMEUBLE SIS 19/21, RUE LOUIS PHILIPPE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE

A l'unanimité,

DECIDE d'acquérir auprès de la SEMINE un local d'environ 88 m² en rez-de-chaussée et de 225 m² en sous-sol dans l'immeuble édifié par France Habitation sis 19/21, rue Louis Philippe à Neuilly-sur-Seine au prix de 541.070,40 euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant ainsi que l'ensemble des actes complémentaires ou subséquents.

DIT que la dépense est inscrite au budget communal au compte nature 2132 code fonction 020.

N°46-29062016

CESSION A LA SEMINE DE LA PARCELLE BATIE CADASTREE AB N°11 SISE 43 BIS A 45, AVENUE DU ROULE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE

Avec le vote CONTRE de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,
A la majorité,

DECIDE de céder à la SEMINE, au prix de 600.000 euros, l'immeuble bâti sis 43 bis/45, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine cadastré section AB n°11 pour une contenance de 2a 58 ca.

DIT que cette cession est assortie des conditions suivantes, qui devront être réalisées au plus tard le 31 décembre 2018 :

- Consentir un bail à construction à un opérateur social en vue de la réalisation d'une trentaine de logements sociaux ;
- Obtenir le conventionnement de l'immeuble dans les conditions prévues aux articles L. 351-2 et suivants du Code de la construction et de l'habitation ;
- Attribuer à la Ville l'intégralité des droits de réservation des locataires sur l'immeuble, hors contingent préfectoral.

DIT qu'en cas de non-respect de ces conditions, la cession serait résolue de plein droit.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

DIT que la cession sera enregistrée dans le budget 2016 par un titre de recettes de 600.000 euros au chapitre 024 de la section d'investissement.

N°47-29062016

AVENANT N°61 A LA CONVENTION DE GESTION IMMOBILIÈRE CONSENTIE A LA SEMINE - MODIFICATION DE LA LISTE A DES BIENS GÉRÉS

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°61 à la convention de gestion immobilière intervenue le 3 avril 1998 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la SEMINE.

DIT que cet avenant modifie la liste A annexée à la convention, conformément aux termes précisés dans l'exposé.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°61.

N°48-29062016

CONCOURS FINANCIER DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR LES ENERGIES ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU CLOS ET DU COUVERT DE L'HOTEL DE VILLE

A l'unanimité,

APPROUVE les travaux proposés concernant les travaux de rénovation du clos et couvert de l'Hôtel de Ville dont le montant total estimé des travaux est de 1 771 000 € H.T., soit 2 125 200 € T.T.C. dont la partie isolation thermique correspond à 561 109 € H.T.

APPROUVE les dossiers élaborés à cet effet par la Direction des Grands Projets.

SOLLICITE du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) une subvention aussi élevée que possible pour gager partiellement les dépenses en résultant, ainsi que la dérogation nécessaire, si besoin est, au démarrage anticipé des travaux dans le cas où les délais d'instruction du dossier ne permettraient pas le respect de l'échéancier prévisionnel de réalisation de ceux-ci.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute convention définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée.

DIT que les recettes en résultant seront imputées au code Nature 13258 du budget communal.

N°49-29062016

ACTUALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE NEUILLYLAB

Avec les abstentions de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,
A la majorité,

APPROUVE les termes du règlement intérieur de NeuillyLab.

N°50-29062016

EXPLOITATION DU MARCHÉ FORAIN DE SABLONVILLE - RENOUELEMENT DE L'AGREMENT DE LA SOCIETE LOMBARD ET GUERIN

A l'unanimité,

APPROUVE le renouvellement de l'agrément de la société « Lombard et Guérin » quant à l'exploitation du marché forain de Sablonville pour la période allant du 16 novembre 2016 au 31 octobre 2018.

DIT que la présente délibération sera notifiée à la société « Neuilly Stationnement ».

N°51-29062016

OCCUPATION PROVISoire DU DOMAINE PUBLIC PAR DES CHANTIERS DE TRAVAUX - INSTAURATION D'UNE REDEVANCE DUE PAR ENEDIS

A l'unanimité,

APPROUVE l'instauration d'une redevance pour occupation provisoire du domaine public communal par des chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution d'électricité.

DECIDE de retenir le montant maximal de redevance fixé à l'article R. 2333-105-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DIT que la recette correspondante sera inscrite au budget communal (Nature 7338 – Fonction 820).

N°52-29062016 OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC PAR DES CHANTIERS DE TRAVAUX - INSTAURATION D'UNE REDEVANCE DUE PAR GRDF

A l'unanimité,

APPROUVE l'instauration d'une redevance pour occupation provisoire du domaine public communal par des chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution de gaz.

DECIDE de retenir le montant maximal fixé par le décret n°2015-334 du 25 mars 2015, à savoir, 0,35 € par mètre de canalisation construite ou renouvelée sur le domaine public communal et mise en gaz au cours de l'année précédent celle au titre de laquelle la redevance est due.

DIT que la recette correspondante sera inscrite au budget communal (Nature 7338 – Fonction 820).

N°53-29062016 PARKING SOUTERRAIN DE L'AVENUE DE MADRID - MODIFICATION DES CONDITIONS DE CONCLUSION DES CONTRATS D'AMODIATION ET APPROBATION DE LEURS TERMES

A l'unanimité,

APPROUVE la conclusion d'un avenant n°4 au contrat de délégation de service public en date du 13 octobre 2014.

PRECISE que cet avenant a pour objet de permettre le versement d'un acompte par les futurs amodiataires à l'occasion de la signature du contrat qui interviendra avant la mise en service du parking.

AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

APPROUVE les termes des contrats d'amodiation de places de stationnement à conclure dans le futur parking souterrain de l'avenue de Madrid.

AUTORISE Monsieur le Maire à les signer.

N°54-29062016 CONCESSION DE STATIONNEMENT LIEE A UNE OBLIGATION D'URBANISME - APPROBATION DES TERMES DU CONTRAT D'AMODIATION ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LE SIGNER

A l'unanimité,

APPROUVE les termes du contrat d'amodiation de places de stationnement lié à une obligation d'urbanisme à conclure dans l'ensemble des parcs publics du territoire communal.

AUTORISE Monsieur le Maire à les signer.

N°55-29062016 CESSION D'UNE BENNE A COMPRESSION ET D'UN SOUFFLEUR SUR CHARIOT A LA SOCIETE SITA

A l'unanimité,

AUTORISE la cession d'une benne à compression et d'un souffleur sur chariot à la société SITA sise 19-21 rue Emile Duclos – CS 10001 – 92268 SURESNES cedex, pour un montant total de 8 500,00 € T.T.C.

DIT que le produit de la cession sera constaté au chapitre 024 (produits de cession) du budget communal.

N°56-29062016 MISE A DISPOSITION DES SALLES MUNICIPALES - REVALORISATION DES TARIFS A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2016

A l'unanimité,

FIXE comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2016, les nouveaux tarifs de mise à disposition de chaque salle, à savoir :

Espace de Loisirs LE 167 *					
Salle de spectacle					
Tarifs du lundi au vendredi					
de 9h à 17h30 (tarifs de base)		de 9h à 23h		Forfait	
H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
1 680 €	2 016 €	2 520 €	3 024 €	1 260 €	1 512 €

* salle ouverte du lundi au vendredi de 9h à 23h. A titre exceptionnel la salle peut être occupée les samedis et dimanches de 9h à 23h. Salle fermée les jours fériés et pendant les vacances scolaires.

Espace de Loisirs LE 167 *						
salles	Tarifs du lundi au vendredi					
	de 9h à 12h30 (tarifs de base)		de 13h30 à 17h30		de 17h30 à 21h45	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Foyer-bar	166,00 €	199,20 €	166,00 €	199,20 €	207,50 €	249,00 €
Salle de musique	80,00 €	96,00 €	80,00 €	96,00 €	100,00 €	120,00 €
Salle d'exposition	166,00 €	199,20 €	166,00 €	199,20 €	207,50 €	249,00 €
Salle de réunion	80,00 €	96,00 €	80,00 €	96,00 €	100,00 €	120,00 €

* salles ouvertes du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 21h45, ainsi que le samedi de 9h à 14h. A titre exceptionnel les salles peuvent être occupées le samedi après-midi ainsi que le dimanche pour les besoins d'un spectacle organisé dans la grande salle. Salles fermées les jours fériés et pendant les vacances scolaires.

Salle Sainte Isabelle *						
salle	Tarifs du lundi au vendredi					
	de 9h à 12h30 (tarifs de base)		de 13h30 à 17h30		de 17h30 à 21h45	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
salle polyvalente	328,00 €	393,60 €	328,00 €	393,60 €	410,00 €	492,00 €

* salle ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 21h45, ainsi que le samedi de 9h à 12h30. A titre exceptionnel la salle peut être occupée le samedi après-midi ainsi que le dimanche. Salle fermée les jours fériés et les mois de juillet et août.

Salles d'enseignement des Graviers *						
salles	Tarifs du lundi au vendredi					
	de 9h à 12h30 (tarifs de base)		de 13h30 à 17h30		de 17h30 à 21h45	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
3	65,33 €	78,40 €	65,33 €	78,40 €	81,66 €	98,00 €
4	113,33 €	136,00 €	113,33 €	136,00 €	141,66 €	170,00 €
5	80,00 €	96,00 €	80,00 €	96,00 €	100,00 €	120,00 €
6/7	80,00 €	96,00 €	80,00 €	96,00 €	100,00 €	120,00 €
8/9	80,00 €	96,00 €	80,00 €	96,00 €	100,00 €	120,00 €
10	80,00 €	96,00 €	80,00 €	96,00 €	100,00 €	120,00 €
11	65,33 €	78,40 €	65,33 €	78,40 €	81,66 €	98,00 €
12	65,33 €	78,40 €	65,33 €	78,40 €	81,66 €	98,00 €

* salles ouvertes du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 21h45, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 20h ainsi que le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. A titre exceptionnel les salles peuvent être occupées le dimanche. En juillet les salles sont fermées à partir de 17h30, et fermées le samedi. Bâtiment fermé les jours fériés et au mois d'août.

Salle des Impressionnistes *						
salle	Tarifs du lundi au vendredi					
	de 9h à 12h30 (tarifs de base)		de 13h30 à 17h30		de 17h30 à 21h45	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
salle	328,00 €	393,60 €	328,00 €	393,60 €	410,00 €	492,00 €

* salle ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 21h45, ainsi que le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. A titre exceptionnel la salle peut être occupée le dimanche. Salle fermée les jours fériés.

Maison des Associations *						
salles	Tarifs du lundi au vendredi					
	de 9h à 12h30 (tarifs de base)		de 13h30 à 17h30		de 17h30 à 21h45	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A	328,00 €	393,60 €	328,00 €	393,60 €	410,00 €	492,00 €
B	80,00 €	96,00 €	80,00 €	96,00 €	100,00 €	120,00 €
C	80,00 €	96,00 €	80,00 €	96,00 €	100,00 €	120,00 €
D	80,00 €	96,00 €	80,00 €	96,00 €	100,00 €	120,00 €
E	80,00 €	96,00 €	80,00 €	96,00 €	100,00 €	120,00 €

* salles ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 21h45, le samedi de 9h à 12h30. Au mois d'août les salles sont fermées à partir de 17h30. Salles fermées les jours fériés.

Théâtre Le Village * Salle de spectacle					
Tarifs du lundi au vendredi					
de 9h à 17h30 (tarifs de base)		de 9h à 23h		Forfait	
H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
1 043,89 €	1 252,67 €	1 565,84 €	1 879,00 €	782,92 €	939,50 €

* salle ouverte du lundi au vendredi de 9h à 23h. A titre exceptionnel la salle peut être occupée les samedis et dimanches de 9h à 23h. Salle fermée les jours fériés et pendant les vacances scolaires.

DECIDE pour les salles de spectacle :

- que les tarifs de base seront majorés de 50% pour l'occupation des salles dites « à la journée » de 9h à 23h ;
- qu'un tarif appelé « forfait » correspondant à 50% du tarif « à la journée » pourra être appliqué aux personnes physiques ou morales, domiciliées ou non à Neuilly-sur-Seine, qui justifient d'une situation particulière tenant à l'objet de la manifestation organisée dans la salle (par exemple une manifestation à but caritatif) ou proposant une représentation publique avec billetterie ;
- que les tarifs seront majorés de 25% pour toute occupation le samedi, et de 50% pour toute occupation le dimanche.

DECIDE pour les autres salles municipales :

- que les tarifs seront majorés de 25% pour toute occupation le samedi et de 50% le dimanche (sous réserve des jours d'ouverture des salles) ;
- que les tarifs seront majorés de 25% pour toute occupation après 17h30.

AUTORISE Monsieur le Maire à accorder une mise à disposition des salles de spectacle, dans les conditions tarifaires suivantes :

- Gratuité : pour les associations à but non lucratif dont le siège social est officiellement à Neuilly-sur-Seine depuis plus d'une année (déclaration en Préfecture et parution au Journal Officiel), dont une majorité des membres ou des bénéficiaires sont Neuilléens, justifiant d'un intérêt public local et occupant les salles du lundi au samedi ;
- « Forfait » : aux personnes physiques ou morales, domiciliées ou non à Neuilly-sur-Seine, qui justifient d'une situation particulière tenant à l'objet de la manifestation organisée dans la salle (par exemple une manifestation à but caritatif), ou proposant une représentation publique avec billetterie, pour toute occupation du lundi au samedi ;
- Payant : pour toutes les autres demandes et pour toute occupation le dimanche.

AUTORISE Monsieur le Maire à accorder une mise à disposition des salles municipales, dans les conditions tarifaires suivantes :

- Gratuité : pour les associations à but non lucratif dont le siège social est officiellement à Neuilly-sur-Seine depuis plus d'une année (déclaration en Préfecture et parution au Journal Officiel), dont une majorité des membres ou des bénéficiaires sont Neuilléens et justifiant d'un intérêt public local ;
- Payant : pour toutes les autres demandes.

DECIDE qu'une association pourra bénéficier d'une salle communale à titre gratuit, à condition toutefois d'avoir son siège à Neuilly-sur-Seine depuis au moins une année, d'avoir fourni leurs statuts mis à jour, un bilan d'activité ainsi qu'un bilan financier, le procès-verbal de leur dernière assemblée générale, la liste des membres de leur bureau, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les locaux occupés.

DECIDE que la redevance est payable d'avance.

DECIDE que la redevance reste acquise à la Ville en cas d'annulation parvenant moins de trente jours avant la date de la manifestation pour les salles de spectacles, et moins de quinze jours avant la date de l'évènement pour les autres salles, et que toute plage horaire commencée est due en totalité.

DIT que les tarifs fixés seront assujettis à une TVA au taux en vigueur et qu'il sera mis à jour en fonction des dispositions législatives.

DIT que le produit des redevances sera constaté au compte 7083 du budget communal ou du budget annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels.

N°57-29062016 SALLES MUNICIPALES - MISE A JOUR DES REGLEMENTS INTERIEURS PAR SITE

A l'unanimité,

APPROUVE les termes des règlements intérieurs des salles d'enseignement & Atelier d'arts plastiques des Graviers, de la salle Sainte Isabelle, de la Maison des Associations, de la salle des Impressionnistes et de l'Espace de Loisirs LE 167.

N°58-29062016 CINEMA LE VILLAGE - APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CINEMA LE VILLAGE AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION "CLUB CINE-VILLAGE" POUR L'ORGANISATION DE SEANCES DE "CINE-CLUB"

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du cinéma « Le Village » avec l'association « Club Ciné-Village » pour l'organisation de séances de projection de films au cinéma « Le Village » pendant la saison culturelle 2016-2017 dans les conditions exposées ci-dessus.

PRECISE que ladite convention est renouvelable, par tacite reconduction, chaque saison culturelle dans la limite de quatre reconductions maximum.

DIT que les recettes correspondantes seront constatées au budget annexe Cinéma - nature 7062.

N°59-29062016 CINEMA LE VILLAGE - MAINTIEN DU TARIF SPECIFIQUE " OPERATION JEUNES"

A l'unanimité,

APPROUVE la participation de la Ville au dispositif « Opérations Jeunes » initié par la Fédération Nationale des Cinémas Français - F.N.C.F.

FIXE en conséquence à 4 € T.T.C. (soit 3,79 € H .T. majoré du taux de la TVA à 5,50 % en vigueur) le prix du billet d'entrée au cinéma « Le Village » pour les jeunes spectateurs de moins de 12 ans.

PRECISE que ce tarif préférentiel se substitue au tarif réduit « normal » (soit 7,50 € T.T.C.) dont bénéficient les enfants de moins de 12 ans au Cinéma « Le Village » (en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 12 novembre 2009 susvisée).

DIT que les recettes résultant seront affectées au compte du budget annexe du Cinéma (Nature 70632).

N°60-29062016 CINEMA LE VILLAGE - MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR

A l'unanimité,

APPROUVE les termes du règlement intérieur du Cinéma « Le Village ».

N°61-29062016

APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRACIEUSE DE L'AUDITORIUM SAINTE-ANNE A L'ASSOCIATION UNIVERSITAIRE ET ARTISTIQUE DE NEUILLY DURANT LA SAISON 2016-2017

Avec le vote CONTRE de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

APPROUVE la convention ci-annexée relative à la mise à disposition gracieuse de l'auditorium Sainte-Anne à l'Association Universitaire et Artistique de Neuilly pour l'organisation de huit conférences en matinée durant la saison 2016-2017.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

N°62-29062016

ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES DE SPECTACLE ET LOCAUX ANNEXES - AUDITORIUM, SALLE D'EXPOSITION, BAR-RESTAURANT, SALLES D'ACTIVITE - THEATRE DES SABLONS sis 70 AVENUE DU ROULE

Avec les abstentions de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,
A la majorité,

FIXE les tarifs applicables pour la location d'espaces au Théâtre des Sablons du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 comme suit :

Salle de spectacle (quelles que soit la configuration demandée)	Tarif HT journalier (8h30/18h)	Tarif HT journalier 8h30/minuit
Prestations incluses : <ul style="list-style-type: none">- Utilisation partagée du hall verrier- Mise à disposition du vestiaire de 45 m²- Mise à disposition de l'office traiteur de 50 m²- Mise à disposition des loges- Eclairage général du lieu- Eclairage de service de la scène- Climatisation/chauffage- Nettoyage de base- Entretien des sanitaires sur site- Sécurité incendie (matériel et personnel)- Accès internet en wifi- Démontage et remontage des fauteuils pour les PMR- Un agent technique référent des équipements scéniques (hors son, lumière et vidéo)- Une veille assurée par un agent technique polyvalent.	7 428 €	10 081 €

Salle d'exposition	Tarif HT journalier (8h30/18h)	Tarif HT journalier 8h30/minuit
Prestations incluses : <ul style="list-style-type: none">- Utilisation partagée du hall verrier- Mise à disposition du vestiaire de 45 m²- Mise à disposition de l'office traiteur de 50 m²- Eclairage général du lieu- Climatisation/chauffage- Nettoyage de base- Entretien des sanitaires sur site- Sécurité incendie (matériel et personnel)- Accès internet en wifi- Démontage et remontage des fauteuils pour les PMR- Une veille assurée par un agent technique polyvalent.	4 245 €	6 367€

Auditorium Sainte-Anne	Tarif HT horaire (8h30/18h)	Tarif HT horaire 8h30/minuit
Prestations incluses : - Utilisation partagée du hall verrier - Mise à disposition du vestiaire de 20 m ² - Mise à disposition des loges afférentes - Eclairage général du lieu - Climatisation/chauffage - Nettoyage de base - Sécurité incendie (matériel et personnel) - Accès internet en wifi - Démontage et remontage des fauteuils pour les PMR	159 €	212 €

Bar-restaurant	Tarif HT forfaitaire (par tranche de trois heures insécable)	Tarif HT Heure supplémentaire en continuité
Prestations incluses : - Utilisation partagée du hall verrier - Mise à disposition du mobilier de 80 places assises - Mise à disposition du comptoir hors réfrigérateur et réserves - Mise à disposition du vestiaire de 45 m ² - Eclairage général du lieu - Climatisation/chauffage - Nettoyage de base - Sécurité incendie (matériel et personnel) - Accès internet en wifi - Démontage et remontage des fauteuils pour les PMR	637 €	159 €

Salles d'activité 3^{ème} étage	Tarif HT forfait de trois heures de 8h30 à 21h
Prestations incluses : Eclairage général du lieu, climatisation/chauffage, nettoyage de base, sécurité/incendie (matériel et personnel)	
Salle de répétition de 57 m ²	244 €
Salle d'activité de 170 m ²	743 €
Salle d'activité de 85 m ²	371 €

Montage/démontage	Tarif HT pour quatre heures insécables
Salle de spectacle	3 714 €
Salle d'exposition	2 122 €

Heure supplémentaire	Tarif HT sur la journée de 8h30/18h	Tarif HT sur la journée de 8h30/minuit
Salle de spectacle	743 €	1 008 €
Salle d'exposition	424 €	637 €

Un tarif dégressif à partir de deux journées consécutives de location sera appliqué au tarif de base comme suit :

Nombre de jours	2	3	4	5
Coefficient multiplicateur	1,85	2,6	3,5	4,1

DIT que ces tarifs restent inchangés quels que soient les jours considérés (en semaine, le weekend ou les jours fériés).

DIT que les prestations complémentaires en matériels, son, lumière, vidéo, tables, ainsi que la mise à disposition d'agents techniques afférents à l'événement seront à la charge exclusive du tiers demandeur.

- DIT** que la mise à disposition des équipements du théâtre des Sablons est exclusivement réservée aux tiers dotés de la personnalité juridique morale.
- DIT** que sont appliqués à l'ensemble des bâtiments les conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur du théâtre des Sablons.
- DECIDE** que le produit des locations sera constaté au compte 7083 du budget annexe « Spectacle Vivant et Arts visuels ».

N°63-29062016 ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DES STUDIOS DE LA MUSIQUE - THEATRE DES SABLONS

Avec les abstentions de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,
A la majorité,

- FIXE** les tarifs de location à l'heure des studios de répétition de la Maison de la Musique pour la saison 2016-2017 conformément au tableau annexé à la présente délibération.
- DIT** que le produit des locations sera constaté au compte 7083 du budget annexe « Spectacle Vivant et Arts Visuels ».

N°64-29062016 SOUTIEN FINANCIER DU DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE MUSIQUE "CHORUS" - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE

A l'unanimité,

- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec le Département des Hauts-de-Seine la convention susvisée accordant à la Ville une aide financière pour sa participation au festival de musique « Chorus des Hauts-de-Seine 2016 ».
- PRECISE** que la Ville a présenté dans le cadre de ce festival un spectacle (catégorie tout public) : « A Queen of Heart ».
- PRECISE** que la Ville percevra une aide financière d'un montant de 4 500 € attribuée par le Département des Hauts-de-Seine au titre de cette opération.
- DIT** que les recettes en résultant seront affectées au compte du budget annexe Spectacle vivant et Arts visuels Nature 7473.

N°65-29062016 APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION L'ECOLE DU ROCK

A l'unanimité,

- APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition de locaux par la Ville à l'association l'Ecole du rock.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

N°66-29062016 APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION L'ECOLE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

A l'unanimité,

- APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition de locaux par la Ville à l'association l'Ecole de Musique et d'Art Dramatique.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

N°67-29062016 **ESPACE LOISIRS 167 SIS 167, AVENUE CHARLES DE GAULLE ET CINEMA LE VILLAGE SIS 4 RUE DE CHEZY - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS TYPE D'OCCUPATION DE LOCAUX A TITRE GRACIEUX**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes des conventions type portant sur la mise à disposition à titre gracieux des locaux de l'Espace Loisirs 167 sis 167, avenue Charles de Gaulle et de la salle de spectacle Darry Cowl du Cinéma Le Village sis 4, rue de Chézy.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions d'occupation correspondantes avec les associations et établissements scolaires neuilléens auxquels pourraient être mis à disposition ces locaux.

N°68-29062016 **EXPOSITION TEMPORAIRE JEAN-BAPTISTE CHARCOT - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SOLLICITER DES CONCOURS FINANCIERS**

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'obtention des concours financiers les plus larges possibles auprès d'institutions nationales publiques et privées dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

DIT que la recette correspondante sera inscrite au budget annexe Spectacle vivant et Arts visuels.

N°69-29062016 **PREAU DU STADE GENERAL MONCLAR - CREATION D'UN TARIF DE LOCATION**

A l'unanimité,

FIXE comme suit par tranche de 4 heures entre 9 heures et 23 heures le montant indivisible de la participation financière aux charges de fonctionnement pour la mise à disposition exceptionnelle de locaux municipaux à compter du 1^{er} juillet 2016 au profit d'organismes non associatifs, ou dont le siège social n'est pas implanté à Neuilly-sur-Seine :

DIT Préau du stade Général Monclar = 333,33 € H.T., soit 400 € T.T.C.
que le produit de la location consentie sera constaté au compte 70388 fonction 020 du budget communal.

N°70-29062016 **PASS FAMILLE - MODIFICATIONS APPORTEES AU DISPOSITIF**

Avec le vote CONTRE de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,
A la majorité,

DIT que les demandes de Pass Famille seront instruites à compter du 1^{er} juillet jusqu'au 30 novembre de l'année en cours.

DIT que pour les familles ayant un enfant porteur de handicap, le calcul du quotient familial se fera en prenant en compte une demi-part supplémentaire.

DIT que les annexes jointes font partie intégrante de la présente délibération et sont modifiées en conséquence des décisions énoncées ci-dessus.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature 6713, fonction 611 du budget de la Ville.

N°71-29062016

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE HORAIRE DE NUIT (IHN)

A l'unanimité,

ADOPTE à compter du 1^{er} juillet 2016, l'attribution de l'Indemnité Horaire de Nuit (IHN) dans les conditions suivantes :

TAUX	MONTANT BRUT HORAIRE DE L'IHN
BASE	0,17 €
MAJORATION	0,80 €

DIT que toute revalorisation ultérieure des montants de référence horaires mentionnés ci-dessous sera automatiquement appliquée et imputée aux comptes concernés.

PRECISE que l'Indemnité Horaire de Nuit n'est pas cumulable avec le versement des Indemnités pour Travaux supplémentaires.

DIT que les dépenses seront imputées au compte 64118 et 641318 – Fonction Multiple – Service Gestionnaire D.R.H.

N°72-29062016

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE MISSION DES ELUS DANS LE CADRE D'UN MANDAT SPECIAL

Avec le vote CONTRE de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,
A la majorité,

ACCORDE un mandat spécial à Madame Marie-Claude LE FLOC'H, Adjoint au maire délégué à la Culture, aux Equipements culturels et au Patrimoine historique, afin de participer à l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture qui se déroulera du 13 au 17 juillet 2016 à Avignon qui occasionne les frais suivants : billet de train TGV aller-retour – Paris – Avignon, nuits d'hôtel avec petit déjeuner, frais de taxi et de restauration.

DIT que les frais seront pris en charge sur présentation d'un état de frais et la dépense sera imputée au budget communal, au compte 6532.

N°73-29062016

ACCUEIL EN STAGE DANS LE CADRE D'UN CURSUS PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE - MODALITES DE VERSEMENT D'UNE GRATIFICATION AUX STAGIAIRES

A l'unanimité,

ADOPTE le principe du versement mensuel d'une gratification pour tout stage intégré dans un cursus pédagogique scolaire ou universitaire, effectué au sein d'un service de la Ville dont la durée est supérieure à deux mois, et d'une durée maximale au total de 6 mois par année d'enseignement.

PRECISE que la gratification est due dès lors que le stage a une durée au moins équivalente à 44 jours (sur la base de 7 heures par jour), consécutifs ou non, au cours de la même année d'enseignement (scolaire ou universitaire) ;

- que la durée du stage est décomptée en fonction de la durée de présence du stagiaire. Pour le calcul de la durée du stage, un mois correspond à une présence effective de 22 jours, consécutifs ou non, et 7 heures de présence, consécutives ou non, comptent pour 1 jour ;
- que la gratification est obligatoire dès lors que le stagiaire est présent dans l'organisme d'accueil à partir de la 309^e heure, même de façon non continue ;
- que la durée du stage, initiale ou cumulée, ne peut excéder six mois par année d'enseignement ;

42/45

- que le montant de la gratification est égale pour les conventions de stage conclues à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale défini en application de l'article L. 242-4-1 du code de la sécurité sociale, pour une durée de présence égale à la durée légale du travail ;
- que la gratification est versée chaque mois au stagiaire à compter du premier jour du premier mois de stage ;
- qu'elle est établie en tenant compte de la durée de présence effective du stagiaire ;
- qu'en cas de suspension ou de résiliation de la convention de stage, le montant de la gratification due au stagiaire est proratisé en fonction de la durée de stage effectuée.

DIT que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 compte 64131 de la Direction des Ressources Humaines du budget Ville.

DECIDE d'abroger la délibération du 9 février 2012 relative à l'accueil des stagiaires.

N°74-29062016 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRAINANT LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS DE LA COMMUNE DE NEUILLY-SUR-SEINE A L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE A EFFET DU 1ER JANVIER 2016**

A l'unanimité,

DECIDE que depuis le 1^{er} janvier 2016, les emplois suivants sont mis à disposition de l'EPT Paris Ouest La Défense aux conditions de quotité précisées dans le tableau ci-dessous :

Compétences obligatoires de l'EPT	Emploi	Quotité de mise à disposition en %
Plan local d'urbanisme intercommunal	Ingénieur Principal	50
Plan climat - air - énergie	Technicien	5
Assainissement et eau	DGAS	5
	Ingénieur	5
	Technicien Principal 1 ^{ère} classe	50
Gestion des déchets ménagers et assimilés	DGAS	5
	Ingénieur	95
	Rédacteur	95
	Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	95
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	95
	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	95
	Contrat Emploi Avenir	95

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition de services entre l'EPT Paris Ouest La Défense et la Commune de Neuilly-sur-Seine pour l'exercice des compétences suivantes :

- Plan local d'urbanisme intercommunal,
- Plan climat – air – énergie,
- Assainissement et eau,
- Gestion des déchets ménagers et assimilés.

N°75-29062016 **FIXATION DU TAUX DE PROMOTION A L'ECHELON SPECIAL DU GRADE D'INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE**

A l'unanimité,

DECIDE de fixer, s'agissant d'un avancement d'échelon, le taux de promotion à l'échelon spécial du grade d'ingénieur en chef hors classe à 100 %.

N°76-29062016

LISTE ANNUELLE DES BENEFICIAIRES D'UN VEHICULE DE FONCTION OU D'UN VEHICULE DE SERVICE

A l'unanimité,

DECIDE qu'un véhicule de service est attribué à Monsieur le Maire et qu'il pourra l'utiliser pour ses trajets domicile/lieu de représentation/mairie.

DECIDE qu'un véhicule de fonction peut être mis à disposition, en tant que de besoin, de manière permanente et exclusive pour nécessité absolue de service aux titulaires des fonctions suivantes :

- Directeur Général des Services,
- Directeur Général Délégué.

DECIDE qu'un véhicule de service est attribué, en tant que de besoin, aux titulaires des fonctions suivantes :

- Directeur Général Adjoint des Services,
- Directeur Adjoint de Cabinet,
- Directeur des Bâtiments,
- Directeur des Sports,
- Directeur de la Culture et du Patrimoine,
- Directeur de l'Aménagement Urbain et de l'Habitat,
- Directeur des Systèmes d'Information, ainsi que tout agent de la Direction des Systèmes d'Information, le même véhicule servant aux agents de la Direction des Systèmes d'Information le week-end,

et que l'usage exclusivement professionnel des véhicules est étendu pour tous ces agents, au trajet aller-retour « domicile – travail ».

N°77-29062016

SUPPRESSION DE TROIS EMPLOIS DE MEDECINS HORAIRES AU CENTRE MEDICO-SPORTIF

Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,

A la majorité,

DECIDE la suppression de trois emplois permanents répartis comme suit :

Filière	Grade ou emploi	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont TNC
Médico-sociale	Médecin	A	3	3

N°78-29062016

FORMATION DES ELUS - ETAT DES FORMATIONS SUIVIES ET DES CREDITS UTILISES

A l'unanimité,

ARRETE qu'une décision modificative sera présentée afin d'abonder les crédits pour la formation des élus (chapitre 65 – compte 6535) lors du prochain conseil municipal.

ACCEDE à la demande de Monsieur Franck Keller de participer à la formation intitulée « Expression directe : media training et prise de parole publique », organisée par l'organisme PILBS, pour un montant de 2 880 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h22.

Le secrétaire de séance



Bertrand BESSE

Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 7 juillet 2016.

Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN